



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Rapport d'activité --- 2015

La Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie continue à renforcer le soutien et la défense de ses 14 000 ressortissants, commerçants, industriels et prestataires de services. Ainsi, 2015 aura d'abord été marquée par l'investiture de la nouvelle mandature avec ses 31 élus consulaires, des hommes et des femmes, tous engagés dans l'avenir économique du pays. Afin d'apporter des réponses concrètes dans un contexte économique particulièrement tendu, ils ont acté le nouveau PSD, plan stratégique de développement, de la CCI-NC pour 2015-2019.

Cette feuille de route est définie selon des orientations et des objectifs prioritaires. Elle se décline autour de cinq axes et treize projets : donner un nouvel élan à l'esprit pionnier, accompagner l'entreprise à chaque étape de son développement, agir pour diversifier l'économie, contribuer au développement de la Nouvelle-Calédonie, représenter, défendre et promouvoir les intérêts des ressortissants de la CCI. Cette stratégie conforte la position de la CCI-NC en tant que moteur de l'économie à une « échelle pays » où l'entrepreneuriat a plus que jamais besoin d'être encouragé et soutenu tout en gagnant en performance et compétitivité. En atteste, par exemple, l'implication de la Chambre dans la prolongation de l'aide fiscale à l'investissement outre-mer, véritable bol d'oxygène pour les économies ultramarines. Aux côtés des organisations patronales et des chambres consulaires des deux territoires, des actions communes ont été menées avec succès : le dispositif a été prorogé jusqu'en 2025.

Parmi les autres faits marquants de l'année, dans une volonté de rendre l'information le plus accessible possible, l'Observatoire de l'immobilier, un outil qui s'adresse aux investisseurs mais aussi aux professionnels et décideurs calédoniens, a vu le jour. Afin de valoriser le commerce, la Chambre s'est associée à l'organisation de deux concours : Vitrites en fête et Florilège des enseignes. Suite à l'agression d'une commerçante, elle a été à l'initiative d'une marche contre l'insécurité, avant de remettre un livre blanc au représentant de l'État.

Dans le domaine environnemental, deux événements phare, en partenariat avec l'Ademe et les institutions, ont ponctué 2015 : la création d'un label commerce éco-responsable et l'organisation des premières rencontres de l'économie circulaire, afin d'encourager les entreprises à s'inscrire dans un nouveau concept d'économie durable.

La CCI-NC renforce aussi sa volonté de se rapprocher des chefs d'entreprise du Nord et de la côte Est. Ainsi, la quatrième édition de la Journée de l'entreprise a été organisée à Koné et un conseiller spécialisé en gestion accompagne désormais les petites structures de la côte Est.

Enfin, à Nouméa, dans les agences et les aéroports, ce sont désormais 257 permanents qui œuvrent au quotidien selon un même fil conducteur : l'expertise au service de toutes les initiatives.

Jennifer SEAGOE
Présidente de la CCI-NC

édito

sommaire

Directrice de la publication : Jennifer Seagoe
Coordination : Service communication CCI-NC
Rédaction : Françoise Bonnet-Crestani, Marie-Jeanne Stevaux
Photographies : © Fred Payet
Conception graphique : Push&Pull
Impression : Artypo, septembre 2016



03 PLAN STRATÉGIQUE
DE DÉVELOPPEMENT
2015-2019

06 APPUI
AUX ENTREPRISES

16 FORMATION

20 AÉROPORTS

22 LES ÉQUIPES

23 BUDGETS

24 CONTACTS

PSD 2015-2019 : dynamiser la volonté d'entreprendre

Cinq axes prioritaires et treize projets : le PSD, plan stratégique de développement 2015-2019 a été validé par l'équipe consulaire en novembre. Fruit de la campagne des élections de 2014 et issu d'une enquête auprès d'un échantillon de 600 entreprises début 2015, ce programme de quatre ans a pour vocation non seulement d'accompagner au plus près les TPE-PME calédoniennes, mais aussi d'encourager les initiatives et l'innovation afin d'insuffler une nouvelle dynamique à l'échelle pays.

DONNER UN NOUVEL ÉLAN À L'ESPRIT PIONNIER

Alors que la Nouvelle-Calédonie a toujours eu une réputation de terre d'entrepreneurs, le contexte économique actuel et la réglementation complexe viennent freiner les initiatives et les priorités de gestion. Des formalités fastidieuses, un manque d'échange et de partage d'expérience, des modes de financement pas assez accessibles font que les chefs d'entreprise finissent par se sentir isolés. Afin de leur redonner confiance et de les aider à concrétiser leurs projets dans un environnement propice, la CCI-NC propose trois projets.

▲ SIMPLIFIER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- ▲ **Un guichet unique** pour effectuer toutes les formalités de la vie de l'entreprise, de la création à la radiation en passant par les modifications.
- ▲ **Fédérer l'ensemble des acteurs et services administratifs concernés.**
- ▲ **Proposer aux entreprises un accompagnement personnalisé et adapté.**
- ▲ **Réduire les coûts et gagner du temps** avec la dématérialisation des formalités : télé-déclaration, inscriptions, modifications, gestion du Registre du commerce et des sociétés...

▲ CONSTITUER ET ANIMER DES RÉSEAUX D'ENTREPRENEURS

- ▲ **Mettre en place des espaces de rencontre et d'échange** entre les entreprises avec l'appui d'experts locaux, nationaux ou internationaux.
- ▲ **Proposer un accompagnement dans une démarche continue de perfectionnement** : partage d'expérience et de réflexion.
- ▲ **Lutter contre le sentiment d'isolement** : rapprocher les générations de chefs d'entreprise.
- ▲ **Créer un concept original et novateur** pour toutes les TPE-PME et PMI du territoire.
- ▲ **Favoriser le développement de clusters** (grappes d'entreprises).

▲ FAVORISER LA DIVERSIFICATION DES MODES DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

- ▲ **Mettre les chefs d'entreprise en relation avec des investisseurs potentiels** pour faciliter le financement de projets.
- ▲ **Aider le développement des réseaux de « business angels »** pour soutenir la création et le développement des entreprises dans divers secteurs. Objectifs : lever des fonds et bénéficier d'une expertise, de conseils.
- ▲ **Développer le « crowdfunding » ou financement participatif.** Porteurs de projet et investisseurs potentiels sont mis en relation via internet : un autre moyen de financement qui a fait ses preuves et a généré la création de milliers de start-up.



© Niko Vincent

PSD 2015-2019 : dynamiser la volonté d'entreprendre

ACCOMPAGNER L'ENTREPRISE À CHAQUE ÉTAPE DE SON DÉVELOPPEMENT

Trop de structures périssent dans les premières années de leur création, un phénomène souvent lié à la complexité de maîtriser les nombreux domaines liés à la vie de l'entreprise : comptabilité, fiscalité, pilotage ou encore RH. Pour permettre aux entreprises d'accéder à une réussite pérenne, la CCI-NC propose un accompagnement au long cours. Conseil, formation et soutien, amélioration de la productivité sont les lignes conductrices.

▲ RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DES ENTREPRENEURS

- ▲ Intensifier l'accompagnement dans le quotidien et les choix de développement.
- ▲ En fonction des besoins des TPE-PME (montage de projets, gestion, comptabilité, fiscalité et ressources humaines), concevoir de nouveaux services modulables, accessibles en termes de coût et de durée.
- ▲ Accompagner dans le développement à l'international, favoriser les échanges avec les pays du Pacifique. L'export étant une préoccupation partagée par de nombreux entrepreneurs.

▲ PROPOSER DES OFFRES DE FORMATION EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS DES ENTREPRISES ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

- ▲ Aider les chefs d'entreprise à identifier et analyser leurs besoins en compétences et formation professionnelle.
- ▲ Proposer un plan de formation adapté pour professionnaliser leurs ressources humaines.
- ▲ Adapter l'offre de formation à leurs besoins ainsi qu'à l'évolution du marché de l'emploi.
- ▲ Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle, la CCI-NC sera aussi force de proposition.

▲ FAIRE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DES LEVIERS D'INNOVATION ET DE DÉVELOPPEMENT : PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- ▲ Aider les entreprises à adopter un nouveau modèle économique durable.
- ▲ Développer l'éco-conception : l'efficacité de l'utilisation des ressources comme facteur de productivité et de compétitivité.
- ▲ Compétitivité et innovation en matière de déchets : encourager les synergies entre les entreprises, créer une bourse de déchets, mettre en place une plate-forme web pour mutualiser les moyens et les ressources humaines...

AGIR POUR DIVERSIFIER L'ÉCONOMIE

Alors qu'elle dépend essentiellement du nickel avec des cours de plus en plus fluctuants, l'économie calédonienne doit se diversifier. Ainsi, la CCI-NC entend dynamiser le secteur du tourisme, notamment de croisière, un marché en plein essor mais encore peu exploité et structuré. Du côté maritime ensuite, la zone économique exclusive de plus de 1,7 million de km² donne à la Nouvelle-Calédonie des atouts exceptionnels de biodiversité et de croissance bleue. La CCI-NC veut se positionner dans le développement de ces filières innovantes.

▲ DYNAMISER ET VALORISER LE SECTEUR DU TOURISME

- ▲ Être force de proposition dans le développement du tourisme : actions de proximité auprès des structures, formation, développement et mise à jour de l'Observatoire du tourisme, création de labels...
- ▲ Accompagner les acteurs du secteur dans leur volonté de création de réseaux afin de mutualiser les moyens ou encore les actions de communication.

▲ STRUCTURER LE TOURISME DE CROISIÈRE

- ▲ Développer et structurer la filière : avec 420 % de croisiéristes en plus en neuf ans et des retombées financières estimées à plus de 13,6 milliards de francs d'ici 2020, le tourisme de croisière est un secteur en pleine expansion.
- ▲ S'investir dans l'élaboration d'une vraie politique du tourisme à l'échelle du pays : favoriser les échanges entre les intervenants du secteur (compagnies aériennes, hôtels, restaurants...).
- ▲ Structurer et développer l'offre locale : améliorer l'accueil et les services aux croisiéristes.
- ▲ Faire de Nouméa une tête ligne, un port d'attache et de départ des croisières.
- ▲ Promouvoir la relance de l'investissement public et soutenir une politique de grands travaux : aménagements, structures d'accueil.

▲ IDENTIFIER LES DIFFÉRENTS POTENTIELS DE CROISSANCE DU SECTEUR MARITIME

- ▲ Cluster maritime : accompagner la structure avec la création d'un observatoire maritime. Objectif : évaluer le poids de la « croissance bleue » dans l'économie calédonienne, toutes activités liées à la mer confondues.
- ▲ Développer le secteur maritime autre que la pêche et l'aquaculture : tourisme littoral, biotechnologies, énergies marines renouvelables...
- ▲ Soutenir à travers le Cluster maritime le développement des entreprises de ce secteur.

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Adapter les infrastructures afin de répondre au développement du territoire, former les jeunes pour que les entreprises disposent d'une main d'œuvre qualifiée : la CCI-NC, dont l'expertise est reconnue, compte bien poursuivre, voire renforcer ces deux missions.

▲ GÉRER LES AÉROPORTS DE KONÉ ET LIFOU

- ▲ Créer une synergie dans la gestion de tous les aéroports du territoire.
- ▲ Clarifier la répartition des actions entre les acteurs aéronautiques.
- ▲ Mettre l'expertise de la CCI-NC en matière de gestion d'aéroports au service des infrastructures.
- ▲ Professionnaliser les métiers des plates-formes aéroportuaires avec pour objectif d'améliorer le respect de la réglementation, le service rendu au public et le pilotage économique.

▲ ADAPTER LA FORMATION DES JEUNES À L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS ET DES BESOINS

- ▲ Adapter la formation des jeunes aux besoins des entreprises et de la Nouvelle-Calédonie et les préparer à l'insertion professionnelle.
- ▲ Prévoir les besoins de demain avec des programmes adaptés aux filières porteuses innovantes (numérique, tourisme, maintenance...).
- ▲ Poursuivre les objectifs en termes d'insertion et de réussite professionnelle avec l'École de gestion et de commerce et la CCI Apprentissage.

▲ ASSURER LA GESTION ET L'EXPLOITATION DE LA GARE MARITIME

- ▲ La CCI a été sollicitée par la province Sud et le port autonome pour reprendre la gestion et l'exploitation de la gare maritime de Nouméa. Objectifs : anticiper et offrir un circuit d'accueil structuré pour les croisiéristes et les compagnies, toujours plus nombreux, en l'intégrant dans une politique touristique globale et pérenne.

REPRÉSENTER, DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LES INTÉRÊTS DES RESSORTISSANTS

Soutenir les entreprises, c'est aussi porter leur voix auprès des décideurs et relayer leurs problématiques dans des domaines tels que la fiscalité, les réglementations ou encore la défiscalisation. Pour renforcer sa mission de porte-parole et assurer le dialogue, la CCI-NC souhaite créer un pôle d'expertise économique influent. Cet outil de réflexion, d'analyse et de propositions viendrait accompagner les pouvoirs publics dans la mise en place des réglementations.

▲ CRÉER UN PÔLE D'EXPERTISE ÉCONOMIQUE INFLUENT

- ▲ Développer un « think tank », sorte de laboratoire d'idées, avec l'intervention d'experts et proposer des éclairages sur différents sujets.
- ▲ Assurer et soutenir le dialogue avec les institutions pour que ces dernières tiennent compte des entreprises en tant que créatrices de richesse. Objectif : défendre les intérêts des entrepreneurs.
- ▲ Travailler avec les décideurs dans l'évolution des réglementations : défiscalisation, loi anti-trust, fiscalité, délais de paiement...

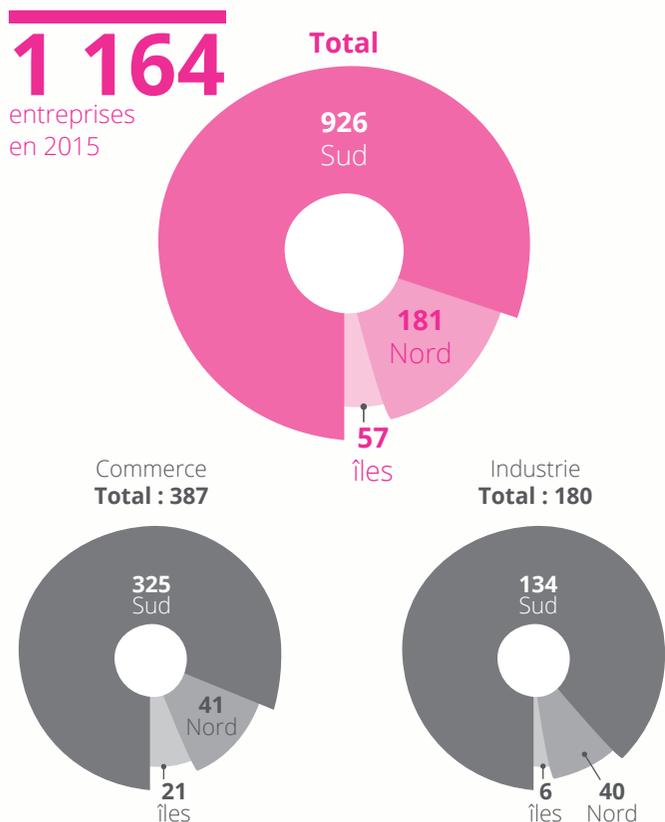
LA CCI EN 2015...

- ▲ **Siège social à Nouméa.**
- ▲ **4 agences** et les mêmes services : Bourail, Koné, Koumac et Poindimié.
- ▲ **2 pépinières d'entreprises** : Espace performance à Nouméa, Initiative Nord, à Koné
- ▲ **1 relais à Lifou**, aux Loyauté, par le biais de la Case de l'entreprise.
- ▲ **Gestion de l'aéroport** international de Nouméa-La Tontouta, de Magenta et de l'aérogare de l'île des Pins.
- ▲ **257 permanents** dont 40 pompiers.

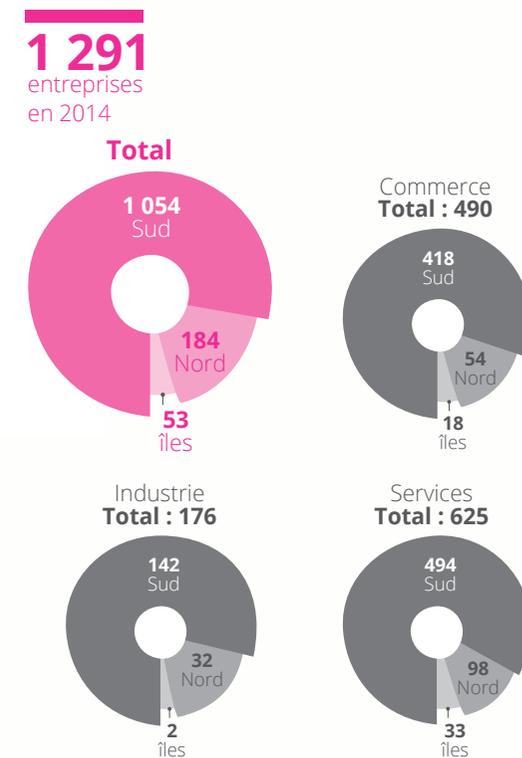
Moins de création d'entreprises dans le Sud

En 2015, 1 164 commerces, industries et services ont vu le jour contre 1 291 en 2014, soit 127 créations en moins. Alors qu'en province Nord et aux îles Loyauté les chiffres sont plutôt stables, la baisse est plus marquée en province Sud. Le secteur du commerce semble particulièrement affecté avec seulement 325 nouvelles entreprises créées, contre 418 en 2014. L'industrie, à 8 entités près, se maintient, tandis que les services sont en léger recul, avec 467 créations en 2015 contre 494 en 2014.

▲ LA CRÉATION D'ENTREPRISES PAR ACTIVITÉ ET PAR PROVINCE EN 2015



▲ LA CRÉATION D'ENTREPRISES PAR ACTIVITÉ ET PAR PROVINCE EN 2014



Centre de formalités des entreprises : toutes les démarches en un seul lieu

Création, extension de l'objet social, transfert du siège, augmentation de capital ou encore cessation d'activité, tous les faits marquants de la vie de l'entreprise sont enregistrés au Centre de formalités des entreprises.

▲ LE CFE EST ÉGALEMENT EN LIAISON AVEC LES ORGANISMES PARTENAIRES :

- ▲ Direction des affaires économiques qui gère le RCS, Registre du commerce et des sociétés.
- ▲ Institut de la statistique et des études économiques pour les immatriculations au Ridet (Répertoire d'identification des entreprises et des établissements).
- ▲ Chambre de métiers et de l'artisanat pour les inscriptions au Répertoire des métiers.



▲ EN 2015, LE CFE C'EST...

5 029
clients accompagnés

9 992
formalités enregistrées
(créations, modifications
ou radiations)

- ▲ **4 880 RCS** dont 1 649 immatriculations* et 655 radiations.
- ▲ **4 792 Ridet** dont 1 965 créations.
- ▲ **320** entrées au Répertoire des métiers dont 248 structures immatriculées en 2015.

* Ce chiffre inclut toutes les formes juridiques

▲ LES AGENCES CCI EN 2015

4 680 personnes
reçues

401 rendez-vous
conseil

Plus de
400 heures d'accompagnement
pour plus de 30 clients

768
dossiers traités au CFE, dont :
▲ 314 inscriptions
▲ 201 modifications
▲ 253 radiations

Création, développement : à chaque projet, son offre

La CCI-NC a mis en place des programmes d'accompagnement et de conseil adaptés aussi bien aux porteurs de projet qu'aux chefs d'entreprise confirmés. Réunions info création, formations pratiques au démarrage, autodiagnos, conseils en gestion, tout est mis en œuvre pour la réussite et la pérennité des entreprises. Un unique catalogue des services a également vu le jour en 2015.

▲ LA CRÉATION

▲ La réunion info création

Choix d'un statut, couverture sociale, fiscalité, formalités et autres obligations, ce dispositif gratuit d'un format de deux heures s'adresse à tout porteur de projet qui veut s'imprégner du cadre général de la création d'entreprise.

> En 2015, 311 participants à la CCI de Nouméa et à l'agence de Bourail et 95 dans les agences CCI du Nord.

▲ L'entretien diagnostic

Entretien individualisé avec un conseiller, il permet de confirmer l'avancement du projet et de fixer les modalités d'accompagnement.

> En 2015, 382 personnes reçues en province Sud et 365 en province Nord.

▲ Le montage du projet - Dossier de financement et/ou Business plan

Cet accompagnement personnalisé et modulable s'appuie sur une méthodologie de montage de projet avec ses guides d'étapes et son plan d'action. L'entrepreneur est ainsi mieux préparé à rencontrer ses incontournables partenaires, banquiers, conseillers, fournisseurs.

> En 2015, 28 projets accompagnés dans le Sud et 6 dossiers dans le Nord, pris en charge par la province.

▲ La formation pratique au démarrage

D'une durée de quatre jours, ce module payant permet au chef d'entreprise d'acquies les fondamentaux d'une bonne organisation et gestion au démarrage de l'activité.

> En 2015, 22 jeunes entrepreneurs formés (11 en province Sud et 11 en province Nord).

▲ LA GESTION

▲ Les autodiagnos, en partenariat avec les provinces Nord et Sud

Ces formations courtes et pratiques, suivies d'un transfert d'outil informatique et d'un accompagnement personnalisé in situ, ciblent en priorité les TPE-PME. Les thèmes développés en 2015 étaient au nombre de cinq : le plan de trésorerie, l'analyse simplifiée de la santé financière, la maîtrise des obligations sociales, le calcul du coût de revient et l'évaluation des risques professionnels.

> En 2015, 105 entreprises formées en province Sud et 78 en province Nord avec un taux de satisfaction de plus de 90 %.

▲ L'accompagnement personnalisé

Avec le chef d'entreprise, les conseillers de la CCI-NC définissent les besoins en gestion et apportent des réponses à travers un plan d'action.

> En 2015, 7 entreprises accompagnées en province Sud et 31 prestations effectuées dans le Nord,
> 2 entreprises en difficulté suivies en province Nord.

▲ WWW.JECO.NC

▲ 162 444 personnes ont visité le site.

▲ 127 626 recherches ont été effectuées par des internautes calédoniens et 23 433 de Métropole.

▲ Au total, près de 633 000 pages ont été consultées.

▲ LES PÉPINIÈRES

ESPACE PERFORMANCE, À NOUMÉA

▲ Une plate-forme de plus de 600 m²

▲ 19 bureaux (de 10 m² à 27 m²)

▲ Taux de remplissage en 2015 :
75 %



INITIATIVE NORD, À KONÉ

▲ Une plate-forme de plus de 600 m²

▲ 10 bureaux de 30 m²

▲ Taux de remplissage 2015 :
70 %



EN LIGNE, LE CATALOGUE DES SERVICES

Regrouper toute l'offre de la CCI-NC (accompagnement, formation, conseil...) en un seul document, accessible sur Internet : c'est le catalogue des services. Mis en ligne début décembre 2015, il a généré aussitôt plus de 500 consultations dans le mois.

Les TPE de la côte Est mieux accompagnées

Afin de renforcer l'accompagnement des petites structures de la côte Est, la CCI-NC, en partenariat avec la province Nord et la Caisse des dépôts et consignations, a recruté en 2015 un accompagnateur itinérant en gestion. Installé sur la côte Est, à Poindimié, il a pour mission d'aider les petites structures de la zone à se professionnaliser et devenir autonomes.

L'idée de créer un tel poste est née de plusieurs constats révélés dans une étude réalisée sur le terrain en 2012 : les chefs d'entreprise de la côte Est, parfois un peu plus isolés géographiquement qu'ailleurs, ont des besoins en termes de gestion, de formalités et d'obligations à caractère fiscal ou social.

Ainsi, en partenariat avec la province Nord et la Caisse des dépôts et consignations, le poste a été validé pour 2015 et le recrutement effectué. Grâce à une approche terrain, au sein des entreprises, à raison de trois à quatre jours par semaine, trois axes de travail ont été identifiés :

- ▲ de la pédagogie pour sensibiliser, vulgariser et former.
- ▲ des outils de gestion efficaces.
- ▲ une validation des acquis grâce à ce suivi.

La mission de l'accompagnateur itinérant se décline en différentes actions individuelles :

- ▲ aider les chefs d'entreprise à mettre en place une organisation administrative rigoureuse,
- ▲ structurer la gestion,
- ▲ les former aux principes de base de la comptabilité,
- ▲ les inciter à se mettre en conformité avec les obligations sociales et fiscales.

Chiffres province Nord 2015 en terme de tourisme :

33

structures dont
13 « accueil en tribu »
et 12 tables d'hôtes suivies

17

 projets de création
d'entreprise dont 6 sur la côte
Est et 5 dans l'extrême nord

10

 projets de gîtes et
12 gîtes existants

▲ DANS LE SUD

2015 a été particulièrement dense pour l'accompagnement itinérant touristique. Outre l'accompagnement personnalisé d'une dizaine de structures, avec un coaching sur différentes thématiques, l'organisation d'un partage d'expérience à Lifou avec une tribu de la Grande Terre, d'autres actions ont ponctué l'année :



- ▲ Les formations culinaires, destinées aux tables d'hôtes : 5 sessions, une vingtaine de professionnels formés.
- ▲ Un accompagnement à la reprise des parcs provinciaux de la Netcha et de la Madeleine : diagnostics, mise en place de kits sécurité et d'offres commerciales.
- ▲ Un éductour sur le thème du camping en partenariat avec une dizaine de propriétaires de camping de la province Sud.
- ▲ Un appel d'offres pour le restaurant du parc forestier : conseils techniques.
- ▲ Une participation aux ateliers du tourisme.

AUX ÎLES LOYAUTÉ

En 2015, l'accompagnement a concerné 16 projets. 39 structures existantes ont bénéficié d'un suivi avec un conseiller. L'accueil en tribu est la première activité touristique avec 25 structures existantes en 2015 et 10 projets de création d'entreprise. 3 tables d'hôtes, portant leur nombre total à 5, sont aussi à l'étude.

L'activité de l'accompagnateur itinérant touristique en province des îles Loyauté c'est :

50 % de ses interventions sur le terrain.

- ▲ 39 structures existantes suivies.
- ▲ 726 heures consacrées à l'accompagnement de diverses thématiques dont l'hygiène, la sécurité, l'environnement, le classement, l'assistance aux achats, la gestion, les plans, la commercialisation, etc.

De l'information 100 % économique



La CCI-NC continue à renforcer l'accès à l'information économique avec, et c'est nouveau, l'Observatoire de l'immobilier sur www.nc-eco.nc, une page Facebook ou encore des conférences-débats sur des sujets d'actualité.

▲ L'OBSERVATOIRE DE L'IMMOBILIER

Après le tourisme, le commerce, les déchets et l'industrie, l'Observatoire économique NC-éco s'étoffe d'un nouveau volet dédié au marché immobilier calédonien.

C'est donc le cinquième observatoire spécialisé à figurer sur l'observatoire économique de la CCI. Conçu sur le modèle du « Qui achète quoi, quand, où et à quel prix ? », il a pour objectif d'apporter une meilleure connaissance du marché de l'immobilier du territoire. Fruit d'un travail mené conjointement par la CCI, l'Issee* et la Chambre Territoriale des Notaires, cet observatoire fut mis en ligne en 2015 sur www.nc-eco.nc.

Ce dispositif recense et décrit l'ensemble des ventes, hors donation et succession, signées devant notaire (typologie du bien, prix de vente et localisation). Le nombre de transactions enregistrées selon la nature et la localisation du bien est actualisé et publié chaque trimestre sur le site nc-eco.nc.

Par ailleurs, ce nouvel observatoire permet d'apporter un éclairage sur l'actualité du marché du point de vue des professionnels : quelle est leur perception du marché de l'immobilier calédonien ? Détectent-ils des tendances ? Un panorama de l'année écoulée est alors dressé sur la base des statistiques enregistrées et de la lecture des professionnels interrogés.

ISEE : Institut de la statistique et des études économiques.

▲ WWW.NC-ECO.NC, C'EST...

- ▲ Un site d'information économique,
- ▲ **18 518** utilisateurs depuis son ouverture en avril 2014.
- ▲ **44 554** pages vues.
- ▲ Près de **60 %** des connexions sont locales, 9 % proviennent de Métropole.
- ▲ **5** observatoires.



LA CCI-NC A SA PAGE FACEBOOK !

Afin de rendre l'information accessible au plus grand nombre, la CCI est présente sur Facebook depuis septembre 2015.

▲ **2 400 fans** au **31 décembre 2015**



▲ RENDEZ-VOUS DE L'ÉCONOMIE

En 2015, **6 conférences** ont été organisées avec en moyenne une centaine de participants.

- ▲ Grappes d'entreprises
- ▲ Intelligence économique
- ▲ Internet des objets
- ▲ Appels d'offres du Médipôle
- ▲ Présentation de l'Observatoire du commerce
- ▲ La stratégie industrielle de la SMPS

LE FICHER CONSULAIRE

Il recense toutes les entreprises et leurs établissements enregistrés au Registre du commerce et des sociétés et est mis à jour quotidiennement.

En 2015, il enregistre

13 524 entreprises et sociétés

27 % d'entre elles sont des entreprises individuelles.

LE CIE, POUR LES PROS !

Le Centre d'information économique en 2015, c'est...

- ▲ Un fonds documentaire :
 - >15 brochures thématiques,
 - >20 revues et magazines,
 - >5 annuaires professionnels,
 - >11 guides,
 - >26 fiches pratiques,
- ▲ **5 000** fiches pratiques distribuées,
- ▲ **539** besoins satisfaits (création, recherche documentaire, réglementations...).

Encourager l'esprit d'initiative

2015 aura été riche en événements, confortant la CCI-NC dans ses missions d'information et de proximité : une journée dédiée à l'entreprise à Koné, deux opérations en faveur des commerces ainsi que la participation de la CCI-NC à des forums et salons.

▲ FIN OCTOBRE, LA JOURNÉE DE L'ENTREPRISE À KONÉ



En partenariat avec la province Nord, la CCI-NC a organisé la 4^e édition de la Journée de l'entreprise à Koné. Destinée aux porteurs de projet ainsi qu'aux chefs d'entreprise confirmés, elle a pour objectif de donner un meilleur éclairage sur les aspects de la vie de l'entreprise et de faciliter les échanges avec les institutions et les différents organismes.

19 exposants

40 % de porteurs de projet

120 visiteurs

92 % de taux de satisfaction

▲ DU 17 AU 23 DÉCEMBRE, LE CONCOURS VITRINES EN FÊTE !



Afin de soutenir et susciter une dynamique chez les commerçants de Nouméa et stimuler la consommation pour les fêtes de fin d'année, la CCI-NC a invité les commerçants du centre-ville à ouvrir leurs magasins en nocturne et à participer au concours « Vitrines en fête ». Le principe : décrocher la plus belle vitrine parmi trois catégories (féerique, traditionnelle, originale). Les lauréats ont été désignés à la fois par un jury de membres consulaires et un vote du grand public sur la page Facebook de la CCI. Le quatrième prix, récompensant l'aménagement des horaires nocturnes, s'est effectué par tirage au sort. À la clé, un article dans le magazine *CCI Info* pour chaque lauréat.

- ▲ Plus de 60 commerces ont participé à l'opération.
- ▲ 4 commerces distingués dans les trois catégories :
 - > Vitrine traditionnelle : PPM Cœur d'inspiration,
 - > Vitrine originale : Boubou des îles,
 - > Vitrine féerique : XIV^e Kei et Biomonde (ex-aequo).
- ▲ Tirage au sort commerces en nocturne : Coco Fashion.

▲ EN OCTOBRE, SIX ENSEIGNES À LA UNE

Dans le cadre de la 3^e édition du Florilège des enseignes calédoniennes, organisée par l'Alliance Champlain, 5 entreprises se sont distinguées pour la qualité de leurs visuels et de leurs enseignes valorisant la langue française ou les langues océaniques. La CCI-NC et la Chambre de métiers et de l'artisanat, partenaires de l'opération, ont fait partie du jury. Cette année, un nouveau prix a vu le jour : celui du coup de cœur du public. Les internautes ayant pu choisir leur enseigne favorite parmi une sélection de 45 sur la page Facebook de la CCI-NC.

Les lauréats 2015 :

- ▲ Nautile d'or : Passe l'éponge (nettoyage),
- ▲ Coup de cœur, prix du public : la Planche à dessin (dessinateurs BTP).

▲ LA CCI-NC Y ÉTAIT !

- ▲ Mars
Salon du numérique : présentation de www.jeco.nc et de www.nc-eco.nc
- ▲ Septembre
Forum de l'immobilier : présentation de l'Observatoire de l'immobilier
- ▲ Octobre
> Planète PME de la CGPME : présentation de l'accompagnement et de la formation des entreprises
> Salon performance et innovation : présentation de www.jeco.nc et de www.nc-eco.nc

Une marche et des préconisations pour lutter contre l'insécurité

Suite à une série d'agressions violentes dont celle d'une commerçante du Quartier-Latin, la CCI-NC, le syndicat des commerçants et les familles des victimes ont organisé début août une marche blanche, suivie de la remise d'un livre blanc au représentant de l'État. Quant à Alerte commerces, le dispositif a été étendu à d'autres quartiers.



Plus de 3 000 Calédoniens ont répondu à l'appel pour participer à cette marche silencieuse afin d'exprimer leur inquiétude face à la montée de la violence. La présidente de la CCI-NC, Jennifer Seago, était à la tête du cortège qui s'est rendu au Haut-commissariat de la République. De nombreux commerçants du centre-ville avaient baissé leurs rideaux en guise de solidarité.

À l'issue de la manifestation, une délégation de la CCI-NC a remis à Vincent Bouvier, alors Haut-commissaire, un livre blanc avec une série de préconisations et d'actions à mettre en œuvre rapidement. Le document évoque également des pistes pour l'économie du secteur du commerce en difficulté.

Objectif : rétablir la confiance et un climat sécuritaire apaisé. Des messages qui ont été entendus par le Haut-commissaire.

LES ACTIONS DEMANDÉES

- ▲ Tolérance zéro pour la consommation d'alcool et de cannabis sur la voie publique.
- ▲ Réactiver le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance de la ville de Nouméa.
- ▲ Instaurer des dispositifs de surveillance comme dans certaines villes métropolitaines : police de proximité, présence policière accrue, caméras...

▲ ALERTE COMMERCES, LE DISPOSITIF EST ÉTENDU

Réduire les agressions, vols à l'étalage et incivilités, tel est le but d'Alerte commerces. Proposé aux commerçants du centre-ville, du Quartier-Latin et de la Vallée-du-Tir depuis 2014, ce dispositif, dont la CCI-NC est à l'initiative, permet aux commerçants par un simple SMS d'être prévenus en temps réel des délits dans les commerces voisins et ainsi de redoubler de vigilance.

400 commerces y adhèrent

et selon une enquête auprès d'un panel de commerçants,

90 % sont satisfaits, dont 78 % qui trouvent le dispositif indispensable.

Face à ce résultat, un protocole a été signé en octobre entre les différents partenaires. Alerte commerces est non seulement reconduit mais aussi étendu à 6 nouveaux quartiers : Faubourg-Blanchot, Anse-Vata, Baie-des-Citrons, Rivière-Salée, PK6 et PK7.

▲ GRÈVE DES ROULEURS

Fin août, la CCI-NC s'est mobilisée en faveur des entreprises impactées par le blocage des rouleurs. Elle a sollicité la Cafat, organisme de couverture sociale, les services fiscaux et les 4 banques du territoire afin que des étalements de paiement soient mis en place. Tous les partenaires ont répondu favorablement à cette demande et à partir d'un état des lieux proposé par la CCI-NC, ils ont procédé à une étude au cas par cas.

La CCI-NC défend l'économie ultramarine

Avec ses homologues et une grande partie des acteurs économiques d'outre-mer, la CCI-NC s'est investie dans les actions auprès de l'État pour proroger l'aide fiscale à l'investissement outre-mer, un dispositif vital pour l'économie ultramarine.

▲ DÉFISCALISATION : JUSQU'EN 2025

Depuis 2014, la CCI-NC et ses partenaires - MEDEF et CGPME de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française et CCISM – ont œuvré sans relâche afin d'alerter les Présidents du gouvernement, les Députés, les Sénateurs, les Haut-commissaires des COM du Pacifique, et également le Président de la République, le Premier ministre et la Ministre de l'Outre-mer sur le sujet de la défiscalisation.

Ils ont été entendus, puisque cette dernière a d'abord été prorogée jusqu'au 31 décembre 2020, avant que le dispositif ne soit finalement reconduit jusqu'en 2025.

Les mécanismes de défiscalisation classiques ont donc été conservés pour le logement social et l'investissement productif.



© DR

▲ LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PRÉSENTÉ AU SÉNAT

« Les économies des collectivités françaises du Pacifique dans leur bassin géographique : contraintes et opportunités », tel était le thème d'une conférence qui s'est tenue en juin au Sénat. Objectif : présenter les richesses de la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française en termes de recherche, d'innovation, de potentiels liés à la mer ou encore de tourisme.

COOPÉRATION RÉGIONALE

▲ CYCLONE PAM : DEUX COLLECTES ET UN DÉPLACEMENT AU VANUATU

Peu après le passage de Pam début mars détruisant la majeure partie des habitations et des infrastructures de l'archipel du Vanuatu, la CCI-NC a été mandatée par le gouvernement et la Sécurité civile, pour coordonner et centraliser une mission de solidarité des entreprises calédoniennes afin d'envoyer du matériel aux sinistrés.

- ▲ Mise en place d'une cellule spéciale avec numéro d'appel et adresse mail spécifique.
- ▲ Organisation de 2 collectes de dons.
- ▲ Une soixantaine d'entreprises mobilisées.
- ▲ 8 containers chargés.
- ▲ 120 tonnes de matériel de reconstruction acheminées, essentiellement sur l'île de Tanna, durement touchée.
- ▲ Un deuxième envoi pour la reconstruction du lycée Montmartre à Port-Vila.

En juin, une délégation d'une dizaine de chefs d'entreprise, essentiellement du BTP, s'est rendue sur place dans le cadre d'une mission de 3 jours organisée par la CCI-NC.

- ▲ Rencontre avec les institutions, l'ambassade de France et des entreprises.
- ▲ Évaluation des besoins réels en reconstruction.
- ▲ Propositions d'aides des entreprises calédoniennes.
- ▲ Développement de partenariats dans le futur.
- ▲ Visites de chantiers.



© DR

Accompagner les entreprises dans leur démarche environnementale

Tout au long de l'année, la CCI-NC a accompagné les entreprises dans leurs démarches de développement durable. Parmi les temps forts, les premières rencontres de l'économie circulaire, la création d'un label pour les commerces éco-responsables ou encore le lancement d'un outil de suivi de la consommation d'énergie au sein des entreprises.

▲ VERS UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE



Faire évoluer les comportements « extraire-produire-consommer-jeter », éviter le gaspillage, optimiser l'utilisation des facteurs de production et limiter les impacts sur l'environnement, tels étaient les objectifs de ces premières rencontres de l'économie circulaire, en octobre. Organisées par la CCI-NC, l'Ademe*, le gouvernement et la province Sud, elles étaient destinées aux chefs d'entreprise qui souhaitent à la fois innover et se développer en prenant en compte les enjeux environnementaux dans leur recherche de compétitivité. Trois domaines ont été abordés :

- ▲ la production et l'offre de biens,
- ▲ la consommation économique et citoyenne,
- ▲ le recyclage des déchets.

La province Sud et le CTME (Comité territorial pour la maîtrise de l'énergie) ont par ailleurs présenté des actions et les dispositifs d'accompagnement financier. Un franc succès pour cette opération : 10 entreprises déjà inscrites dans la démarche sont venues apporter leur témoignage et 100 personnes ont participé aux rencontres.

*Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

▲ COMMERCE ÉCO-RESPONSABLE : UN LABEL EST CRÉÉ

La CCI-NC, en partenariat avec l'Ademe, le gouvernement, la province Sud, le CTME et la ville de Nouméa, a mené une opération pilote auprès d'une vingtaine de commerçants en province Sud qui souhaitent s'engager dans une démarche environnementale responsable.

À la clé, un label et une valorisation de l'entreprise. À partir de 5 volets – déchets, énergie, eau, éco-produits et sociétal – un pré-diagnostic gratuit a été effectué, suivi de préconisations et de pistes d'amélioration. Les entreprises auront quelques mois pour mettre en place des actions concrètes. Puis, des visites de contrôle seront effectuées avant l'obtention du label « commerce éco-responsable ».



Ensemble nous agissons

LES COMMERCES PARTICIPANTS :

(En rose : les commerces labélisés)

- > 7^{ème} Shell
- > Art Home
- > Biomonde (3 boutiques)
- > Chocolats Morand
- > E+
- > Flower Shop
- > Gil Rouah
- > L'Edzen
- > La Winerie
- > Lagoon
- > LWH
- > Marine Corail
- > Métissage
- > Papill'ô Thé
- > Passion macarons
- > Pharmacie de l'Anse-Vata
- > Seprodrom Calédonie
- > Tonton Jules (2 boutiques).

CONSUMMATION ÉNERGÉTIQUE : UN NOUVEL OUTIL

Afin de mieux maîtriser et optimiser leur consommation énergétique, les entreprises du territoire bénéficient désormais d'un outil de suivi accessible sur www.cci.nc. Mis au point par le bureau d'études Solstis, financé par le CTME, ce programme gratuit permet de combiner compétitivité économique et développement durable, quelle que soit la taille de l'entreprise. L'initiative découle des pré-diagnostic énergétiques mis en place en 2013, qui sont venus révéler une problématique commune aux entreprises inscrites dans le dispositif : le manque de suivi de la consommation mais aussi des coûts énergétiques.

Les avis

REPRÉSENTER LES INTÉRÊTS DES ENTREPRISES

La CCI-NC rend des avis aux institutions sur les projets de textes concernant le commerce, l'industrie et les services et les réglementations économiques en général. Elle émet également des carnets ATA et des certificats d'origine.

▲ LES AVIS

38 avis
rendus
en 2015

- ▲ 1 concernant les périodes de soldes 2016
- ▲ 1 sur une demande de protection de marché
- ▲ 3 sur des projets concernant l'environnement
- ▲ 10 concernant des projets de textes
- ▲ 16 demandes de dérogation au repos dominical
- ▲ 7 demandes de naturalisation.

▲ LES CARNETS ATA

Le carnet d'admission temporaire ou ATA est une procédure douanière spéciale prévue pour le transit et le séjour temporaire de certains matériels et marchandises à l'étranger, qui ne sont pas destinés à la commercialisation. Il concerne les professionnels et les particuliers.

> En 2015, 33 carnets ATA signés et délivrés aux demandeurs sous un délai de 10 jours maximum.

▲ LES CERTIFICATS D'ORIGINE

Ce document atteste de l'origine de la marchandise exportée par les entreprises.

> En 2015, 262 certificats signés et délivrés sous un délai d'en moyenne 48h.

▲ L'OBSERVATOIRE DES DÉCHETS

Cette base de données répertorie 6 catégories de déchets d'entreprise sur des périmètres ciblés : organiques, papier-carton, bois, plastique, métaux et autres déchets non dangereux.

En 2015 :

- ▲ Mise à jour avec un focus sur le secteur du BTP.
- ▲ 50 enquêtes réalisées : estimation du type et de la quantité de déchets produits par métiers.



▲ CHANTIER VERT, DES ACTIONS ET UN FILM

Destinée aux professionnels du BTP, la démarche volontaire Chantier vert vise à limiter les nuisances causées par les activités des chantiers de construction : bruit, poussières, déchets ou encore impacts sur la biodiversité.

En 2015 :

- ▲ **8** chantiers verts déclarés
- ▲ 16 visites de chantiers
- ▲ 4 sessions de formation
- ▲ 45 stagiaires
- ▲ Un film de présentation accessible sur la chaîne youtube **CCI-NC** ou **www.chantiervert.nc**

▲ LE LABEL ENVOL

L'engagement volontaire de l'entreprise, EnVol, est une démarche de certification simplifiée, première étape dans la mise en place d'un management environnemental Iso 14001.

> En 2015, 8 entreprises ont été accompagnées par un cabinet externe.

FPC, partenaire des entreprises et de leurs salariés



La FPC, Formation professionnelle continue, de la CCI-NC accueille en province Sud et en province Nord les salariés et chefs d'entreprise qui souhaitent gagner en compétence. Une adéquation indispensable entre les demandes du marché et l'évolution des savoirs.

Tout au long de leur carrière, et au-delà de leur formation initiale, les salariés et les chefs d'entreprise peuvent continuer de faire évoluer leur parcours en fonction de leurs attentes ainsi que des besoins effectifs de leur environnement professionnel. Pour anticiper ces demandes, la CCI-NC assure une veille permanente afin d'adapter en temps réel son offre de stages, c'est là toute la part de l'innovation pédagogique de la FPC.

▲ TROIS FORMULES

▲ Inter-entreprises

Les formations regroupent des salariés provenant d'entreprises différentes. Les sessions sont programmées tout au long de l'année à Nouméa et dans les agences de la CCI-NC. Parmi les nouveautés 2015 : Identification des risques professionnels, Protection cutanée, auditive et respiratoire, Rayons ionisants, Iso 14 001 et 9 000.

▲ Intra-entreprise

Ce dispositif s'adresse à un ou plusieurs salariés d'une même entreprise. Il a pour objectif de répondre au plus près aux besoins et à la problématique de l'entreprise. Le contenu est construit sur mesure afin de répondre à un cahier des charges précis. La méthode pédagogique est adaptée à l'environnement de travail des salariés. Les formations peuvent se dérouler dans l'entreprise ou dans les locaux de la FPC.

▲ E-learning

Se former individuellement et à son rythme, tel est le principe du e-learning. Très accessible, sans contraintes de temps ni de lieux et flexible, la formule apporte une nouvelle dimension aux dispositifs de formation : pour une plus grande liberté avec un apprentissage individuel.

▲ DES THÉMATIQUES VARIÉES

- ▲ Création d'entreprise
- ▲ Ressources humaines
- ▲ Droit du travail
- ▲ Obligations sociales
- ▲ Fiscalité
- ▲ Comptabilité
- ▲ Gestion
- ▲ Marchés publics
- ▲ Management
- ▲ Marketing et communication
- ▲ Environnement
- ▲ Normes
- ▲ Bureautique, ...

▲ LES CERTIFICATS DE SPÉCIALISATION CONSULAIRE (CSC)

La FPC délivre 6 formations qualifiantes, validées par une évaluation devant un jury composé de professionnels et de formateurs. Ces certificats de spécialisation consulaire en e-learning sont issus des référentiels Bachelor, titre du niveau II.

- ▲ **Bachelor ressources humaines**
3 CSC : ressources humaines, gestion juridique, management.
- ▲ **Bachelor marketing-communication**
3 CSC : marketing-commerce, gestion juridique, management.

▲ LA FPC EN 2015

EN PROVINCE SUD

342 entreprises clientes

- ▲ 97 sessions inter-entreprises
- ▲ 124 session intra-entreprises
- ▲ 1 formation diplômante en e-learning : 10 inscrits, 6 diplômés
- ▲ 1 723 stagiaires

EN PROVINCE NORD

- ▲ Une offre de proximité délocalisée, adaptée aux besoins et aux contraintes des entreprises
- ▲ 19 sessions inter-entreprises
- ▲ 51 sessions intra-entreprises
- ▲ Thématiques : Qualité-hygiène-sécurité, Management
- ▲ 522 stagiaires

IRA Pacific : l'expertise de la formation industrielle



Au même titre que les autres structures de formation de la CCI-NC, l'IRA Pacific répond aux besoins en compétences du territoire dans le domaine industriel. En 2015, en plus d'actions de formation ciblée, les liens avec la CCI Apprentissage se sont resserrés.

Des formations avec des outils pédagogiques spécifiques, des mises en situation réelles grâce à un plateau technique à Nouméa, des travaux pratiques via une plate-forme de simulation en 3D, l'IRA Pacific met toute son expertise au service des entreprises afin de professionnaliser des métiers de haute technicité.

Outre un tronc commun avec sa maison mère, à Arles, l'Institut de régulation et d'automatisme a aussi étayé son offre afin de l'adapter au marché de l'emploi local. Aujourd'hui, au même titre que la Formation professionnelle continue, l'Ecole de gestion et de commerce, la CCI Apprentissage et le Centre de formation des pompiers d'aérodrome Georges-Pigeon, l'IRA Pacific fait partie intégrante de la CCI-NC. Après deux certificats consulaires de maintenance en mécanique et en électricité-instrumentation avec la FPC, quatre formations en électricité, une formation en alternance d'agent de maintenance en électricité et instrumentation (AMEI), a aussi été développée avec la CCI Apprentissage pour la rentrée 2016.

▲ L'EXPERTISE DE L'IRA PACIFIC

- ▲ Formations en e-learning
- ▲ Conseil et assistance technique
- ▲ Formation, accompagnement sur mesure en réponse à des problématiques spécifiques aux entreprises
- ▲ Énergie, procédés mais aussi environnement

▲ LES CHAMPS D'INTERVENTION

- ▲ Automatismes (base et pratique des automates programmables)
- ▲ Électricité (base et électricité industrielle)
- ▲ Habilitations électriques
- ▲ Instrumentation et régulation
- ▲ Métrologie
- ▲ Sécurité

▲ LE PUBLIC VISÉ

- ▲ Ingénieurs, techniciens et opérateurs
- ▲ Bureaux d'études
- ▲ Production exploitation
- ▲ Apprentis

▲ UN NOUVEAU MÉTIER POUR LES JEUNES !

Suite à une étude auprès des entreprises qui s'est poursuivie en 2015, l'IRA Pacific, en collaboration avec la CCI Apprentissage, propose désormais la formation en alternance AMEI : agent de maintenance en électricité et instrumentation. Les jeunes doivent avoir entre 16 et 25 ans et un niveau bac ou une expérience professionnelle probante en maintenance. La formation d'une durée d'un an, accessible dès la rentrée 2016, était présentée dans les filières techniques des lycées, au Salon de l'emploi à Poindimié et au Salon de l'étudiant à Nouméa.



▲ AUTRES TEMPS FORTS 2015

- ▲ Formation instrumentation-régulation
- ▲ Marché DFPC : alimentaire et expérience
- ▲ Formation métrologie
- ▲ Électricité
- ▲ Prestations ingénierie pédagogique et d'expertise, product Mix

▲ AU CENTRE GEORGES-PIGEON

Situé à la caserne des pompiers de l'aéroport international Nouméa-La Tontouta, le centre Georges-Pigeon propose des formations spécifiques aux pompiers d'aérodrome

53 pompiers
d'aérodrome
formés en 2015

- ▲ 31 en formation continue
- ▲ 15 à la formation chef de manœuvre
- ▲ 7 à l'initiation à la prévention du péril animalier

L'EGC, la voie de l'excellence



En novembre 2015, 35 nouveaux diplômés sont sortis des rangs de l'École de gestion et de commerce portant leur nombre total à 517 depuis l'année de sa création, en 1986. Avec trois programmes pour un seul diplôme, un conseil de direction issu à 100 % du monde de l'entreprise, l'EGC mise sur la polyvalence, la professionnalisation et l'ouverture à l'international.

La traditionnelle cérémonie des Capes and Gowns de la promotion 2015 parrainée par le groupe Ballandé s'est déroulée au château Hagen en présence de la présidente de la CCI-NC, de membres consulaires, des responsables de l'école mais aussi d'institutionnels et de chefs d'entreprise. Avec un taux de réussite de 87 %, l'EGC affiche une nouvelle fois sa position de vivier de compétences formant les cadres de demain au commerce, à la finance d'entreprise, à la gestion en leur offrant une expérience à l'international. Pour décrocher le fameux diplôme de type bac +3, trois cursus au choix avec des stages en Australie ou en Nouvelle-Zélande sont proposés : le Bachelor présentiel, le double diplôme avec la troisième année passée en Australie, et le Bachelor en alternance sur le mode trois semaines en entreprise et une semaine à l'EGC à partir de la deuxième année. Enfin, tout au long de leur formation, les étudiants s'impliquent dans diverses actions et événementiels, de l'associatif à l'humanitaire.



▲ UNE COLLECTE DE DONS

En 2015, les associations d'étudiants de l'EGC ont organisé des événements dont les bénéfices ont été reversés à 3 ONG.

Au total
425 000 F
ont été récoltés

- ▲ Cure Our Kids, dont l'objectif est d'améliorer la qualité de vie des enfants malades du cancer
- ▲ WWF, fonds mondial pour la nature
- ▲ ACH, Union pour le handicap

▲ L'ASSOCIATION DES PARRAINS

Cette association à but non lucratif, a pour objet de soutenir les lycéens et étudiants de Nouvelle-Calédonie. Ce soutien est réparti en 4 axes :

- ▲ favoriser la réussite des études et développer les compétences ou savoir être des lycéens et étudiants de Nouvelle-Calédonie,
- ▲ former ce public à répondre aux besoins des entreprises calédoniennes,
- ▲ octroyer des bourses,
- ▲ soutenir des projets associatifs ou éducatifs.

> En 2015, 9 étudiants de l'EGC ont reçu une bourse. 8 de ces étudiants ont validé leur année plaçant le taux de réussite des boursiers à **89 %**.

> Au 31/12/2015, l'association comptait 22 membres.

▲ L'EGC EN BREF EN 2015

▲ **113** étudiants

▲ **35** nouveaux diplômés

▲ **87 %** de réussite aux examens

▲ **100 %** d'insertion professionnelle en moins de 3 mois

▲ **Une quarantaine** de formateurs dont 80 % exercent une activité professionnelle

▲ **517** diplômés en près de 30 ans dont :

> 30 % dans l'administration

> 18 % dans les banques et assurances

> 18 % dans la direction et la gérance

> 9 % dans le marketing et la communication

100%
de taux d'insertion professionnelle



« Hier, étudiante à l'École de gestion et de commerce. Aujourd'hui, commerciale et assistante marketing aux Nouvelles calédoniennes. » Kathleen, 24ans

L'EGC, accélératrice d'insertion professionnelle



CRÉATION DE L'ADA : L'ASSOCIATION DES ANCIENS

Cette association des anciens de l'EGC s'est créée en octobre 2015 avec pour ambition de fédérer les diplômés et sympathisants de l'EGC.



La CCI Apprentissage, accélératrice d'insertion professionnelle



En 2015, la CCI Apprentissage s'est impliquée aux côtés des jeunes et des entreprises. Un nouveau Bachelor, un renforcement de l'accompagnement et du suivi des apprentis et des entreprises figurent parmi les actions mises en place. À une échelle pays, la CCI Apprentissage participe aux travaux de réforme de l'alternance.

▲ NOUVEAU : LE BACHELOR RH

Afin de compléter l'offre de formation bac +3 par apprentissage, la CCI Apprentissage, avec l'appui de l'ANDRH (Association nationale des DRH) a ouvert un Bachelor ressources humaines.

- ▲ Première rentrée : février 2015
- ▲ 16 apprentis accueillis dans 16 entreprises partenaires

▲ DES ATELIERS POUR MIEUX SE PRÉPARER

La CCI Apprentissage a animé une série d'ateliers à destination des candidats à l'apprentissage qui éprouvent des difficultés à trouver une entreprise d'accueil.

- ▲ Construction d'un C.V
- ▲ Rédaction d'une lettre de motivation
- ▲ Amélioration de la communication en vue de l'entretien de recrutement
- ▲ Organisation de la recherche d'une entreprise
- ▲ Mise en place de job dating
- ▲ Diffusion de C.V virtuels sur Facebook

80 % des participants ont trouvé une entreprise d'accueil

▲ DES ENTREPRISES TOUJOURS MIEUX ACCOMPAGNÉES

Les liens avec les entreprises ont été renforcés afin de les aider à identifier leurs besoins en recrutement, à transmettre leurs savoirs et à encadrer leurs apprentis.

- ▲ Identification des besoins en termes de recrutement d'apprentis
- ▲ Formation des MA (maîtres d'apprentissage) : rappel du rôle et des engagements d'un MA et management d'un apprenti
- ▲ Relation permanente avec les formateurs et les conseillers apprentissage (1500 visites en 2015)
- ▲ Diffusion de 30 offres d'emploi transmises par les entreprises au réseau des diplômés

▲ RÉFORME DE L'ALTERNANCE

La CCI Apprentissage, aux côtés de l'ensemble des acteurs de l'alternance, participe aux travaux de réforme lancés en juin 2015 par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

- ▲ Plus de 40 participations aux réunions de travail
- ▲ Implication des formateurs sur la réflexion portant sur les modalités pédagogiques
- ▲ Évolution des pratiques et propositions d'amélioration



L'ALTERNANCE EN 2015

98 diplômés

- ▲ taux d'insertion des diplômés 2014 (enquête à 9 mois après l'obtention des examens) : 83 %
- ▲ 51 % d'embauche (dont 66 % en CDI)
- ▲ 32 % poursuivent des études

LA CCI APPRENTISSAGE EN 2015

315 apprentis

- ▲ 12 formations
- ▲ 1 300 entreprises agréées
- ▲ 87 % de réussite aux examens

▲ INTERNET ET FACEBOOK

- ▲ Rénovation du site www.apprentissage.nc : présentation et mise en ligne de toute la documentation (dépliants, fiches métiers, dossiers de candidature...)
- ▲ 22 300 visiteurs en 2015, soit une hausse de 41 % en un an.
- ▲ Page Facebook : 80 publications et 2 800 fans au 31 décembre

POINT A, TEMPS FORTS EN 2015

Le Point A est un guichet unique qui a pour but de présenter les offres de formations en apprentissage des 3 chambres consulaires, la CCI, la CMA et la Chambre d'agriculture .

▲ FRÉQUENTATION

- ▲ Nouméa : 6 185 contacts
- ▲ Bus de l'apprentissage : près de 3 000 contacts, 64 déplacements sur tout le territoire
- ▲ 2 885 dossiers retirés dont 1 422 CCI
- ▲ 1 215 dossiers déposés dont 735 CCI
- ▲ 761 entretiens dont 397 CCI
- ▲ 484 retenus dont 203 CCI

Les aéroports : le cap est largement maintenu



Aéroport international

Avec l'arrivée d'un nouvel Airbus A320 d'Air Calédonie International, portant leur nombre à quatre, une offre ciblée avec une réponse à la forte demande durant les vacances scolaires et les Contrats destination, l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta a vu accroître son activité en 2015.



▲ LE TRAFIC AÉRIEN EN CHIFFRES

497 718 passagers contre
479 843 en 2014,
soit +3,7 %

3 891
mouvements contre
3 815 en 2014

72
vols par semaine, soit 10,3 vols
quotidiens, contre 10 en 2014

10 villes desservies dans cinq pays
et deux archipels français :

- ▲ Sydney, Brisbane et Melbourne (Australie)
- ▲ Auckland (Nouvelle-Zélande)
- ▲ Port-Vila (Vanuatu)
- ▲ Osaka et Tokyo (Japon)
- ▲ Wallis-et-Futuna
- ▲ Papeete (Polynésie française)
- ▲ Nandi (Fidji)

4 812 tonnes de fret, contre
4 871 tonnes en 2014,
soit -1,2 %

Ces bons résultats en termes de trafic aérien viennent confirmer la tendance observée par l'Issee (Institut de la statistique et des études économiques) et s'expliquent par plusieurs facteurs. En effet, avec le nouvel Airbus A320, le redéploiement des A330 sur le Japon et la desserte directe de Melbourne depuis 2014, la compagnie Air Calédonie International a développé son offre mais surtout elle apporte une réponse à la forte demande des voyageurs. La capacité de sièges sur l'Australie a ainsi été augmentée de 15 % et de 21 % sur le Japon. Selon les statistiques, la variation de 2013 à 2014 avait connu une hausse de 2 343 passagers australiens et de 3 413 japonais.

Autre facteur déclencheur, les Contrats destination, une démarche entamée conjointement par les acteurs du développement du tourisme depuis 2013 : Fédération des hôteliers de Nouvelle-Calédonie, compagnies aériennes - GIE Tourisme des trois provinces, CCI-NC... Pilotés par l'Agence de la desserte aérienne de la Nouvelle-Calédonie, ils ont pour objectifs de cibler des marchés et de définir des actions cohérentes afin d'attirer des touristes en provenance de ces marchés définis comme prioritaires. Parmi eux, on compte le New South Wales et le Victoria en Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon.

▲ UNE ANNÉE RICHE EN CÉLÉBRITÉS !

En 2015, l'aéroport de Nouméa-La Tontouta a accueilli de nombreuses personnalités :

- ▲ Claude Bartolone, le président de l'Assemblée nationale, dans le cadre de sa visite officielle en Nouvelle-Calédonie,
- ▲ le chanteur Maître Gims, dans le cadre de sa tournée, pour un concert unique donné à l'Arène du Sud, à Païta,
- ▲ le comique Kev Adams, également pour un spectacle à l'Arène du Sud,
- ▲ Christian Karembeu et d'autres stars internationales du ballon rond, dont : David Trezeguet, Lilian Thuram, Claude Makelele ou encore Grégory Coupet. Des légendes du Real Madrid, mythique club espagnol, sont également venues en Nouvelle-Calédonie et ont été accueillies aux aéroports de Tontouta, de Magenta et de l'Île des Pins.

Aéroports domestiques



▲ LE TRAFIC AÉRIEN EN CHIFFRES

434 984 passagers contre 427 907 en 2014, soit +1,7 %

11 550 mouvements contre 11 642 en 2014, soit -1%

32 vols quotidiens, soit 16 rotations jour en moyenne

1 792 tonnes de fret, contre 1 848,5 tonnes en 2014, soit -3 %

▲ MAGENTA, LES FAITS MARQUANTS

- ▲ Grève des contrôleurs aériens : la CCI-NC a coordonné l'information liée aux problèmes de trafic et de restrictions d'horaires auprès des usagers.
- ▲ Amélioration de la qualité de l'accueil et du service aux passagers : habillage du hall de l'aérodrome avec des visuels illustrant la Nouvelle-Calédonie.
- ▲ Réalisation d'une étude de sécurité qui a permis d'aboutir à la délivrance du certificat de sécurité aéroportuaire et d'obtenir la dérogation ATR72 début 2016, jusqu'à 2020.



▲ LE TRAFIC AÉRIEN EN CHIFFRES

99 010 passagers contre 93 422 en 2014, soit +6 %

3 à 4 vols quotidiens

2 409 mouvements contre 2 364 en 2014

333,7 tonnes de fret, contre 319,4 tonnes en 2014, soit +4,8 %

▲ ÎLE DES PINS, LES FAITS MARQUANTS

- ▲ Simulation d'un crash aérien en juin afin de former le personnel à la gestion de crise sur une plate-forme aéroportuaire.
- ▲ Avril : accueil de Claude Bartolone, président de l'Assemblée nationale, dans le cadre de sa visite officielle.
- ▲ Décembre : des joueurs de l'équipe de football du Real de Madrid étaient en visite sur l'île.

Les équipes : La performance en ligne de mire

Qu'il s'agisse des ressources humaines, de l'informatique ou encore de la démarche qualité, la CCI-NC met tout en œuvre pour la satisfaction des clients. L'année 2015 est placée sous le signe de l'évolution et du changement.

▲ RESSOURCES HUMAINES EFFICACITÉ ET TRANSVERSALITÉ

- ▲ La réorganisation des pôles Appui aux entreprises et Formation, est l'un des faits majeurs de 2015. Si l'objectif est d'améliorer la performance économique, il s'agit aussi de développer l'efficacité commerciale des équipes. Dans cette même logique, un service commercial a été créé, stimulant la mobilité interne : en effet, sur les sept postes ouverts, six ont été pourvus en interne.
- ▲ Dans une démarche plus large, l'organisation métiers de la CCI-NC évolue afin de tendre vers davantage de transversalité au sein des équipes.



▲ TITRES-REPAS, NOUVEL AVANTAGE SOCIAL

La CCI-NC, qui adhère au dispositif, propose des titres-repas. En 2015, 90 salariés ont opté pour la formule.

AUX AÉROPORTS, ON POINTE

En 2015, la CCI-NC a mis en place un système de gestion du temps avec badge à destination des équipes à horaires variables. Ce dispositif contribue à une meilleure visibilité sur le planning des agents et à l'organisation toute entière. Avec la suppression du support papier, le gain de temps pour les collaborateurs et la fiabilité des données sur leur fiche de salaire sont nettement accrus.

- ▲ 50 personnes concernées.
- ▲ Réduction du temps de gestion des salaires : 30 %

▲ LES ÉQUIPES CCI EN 2015

- ▲ Au 31 décembre, 257 salariés dont 40 agents SSLIA forment les effectifs de la CCI
- ▲ 40 métiers répertoriés selon les codes ROME
- ▲ 33 % d'hommes et 67 % de femmes
- ▲ L'âge moyen se situe toujours autour de 40 ans

▲ DÉMARCHÉ QUALITÉ

- ▲ L'accueil à la CCI-NC a été repensé : un meilleur agencement de l'espace et un meilleur accès à l'information pour le client.
- ▲ En interne, 15 auditeurs ont réalisé 18 audits de processus et un audit de fournisseur.
- ▲ Réclamations clients en baisse : 29, dont 23 à Tontouta contre 24 en 2014, 32 en 2013 et 60 en 2012.



▲ LES TRAVAUX DE LA DSI

Les chiffres de la maintenance :

- ▲ **76** applications
- ▲ 24 sites web
- ▲ 35 banques d'enregistrement
- ▲ 65 écrans de téléaffichage
- ▲ 105 caméras de surveillance
- ▲ 600 postes de travail informatisés

Budgets

NOUMÉA ET LES AGENCES : UN ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE DÉLICAT À MAINTENIR

- ▲ L'activité aéroportuaire domestique a été marquée par la seconde année complète de gestion et d'exploitation de l'aérodrome de Magenta. Cette activité représente un budget de **274 millions XPF** (2 296 K€).
- ▲ L'activité de formation a été très soutenue avec des produits cumulés de **472 millions XPF** (3 955 K€), principalement tirée par le niveau de la commande publique en province Nord.
- ▲ Les ressources issues de la Nouvelle-Calédonie ont diminué de **8,3 %** par rapport à 2014.
- ▲ Dans ce contexte, le résultat de fonctionnement ressort à **2,3 millions XPF** (19 K€). Il prend en compte les subventions versées par la Nouvelle-Calédonie : la subvention d'équilibre général de 70 millions XPF (587 K€) et celle destinée à financer l'EGC de 25 millions XPF (210 K€).
- ▲ La capacité d'autofinancement s'élève à **100,7 millions XPF** (844 K€).
- ▲ Les investissements représentent **50,8 millions XPF** (426 K€) et le résultat budgétaire de l'exercice 2015 est excédentaire de **33,7 millions XPF** (282 K€).

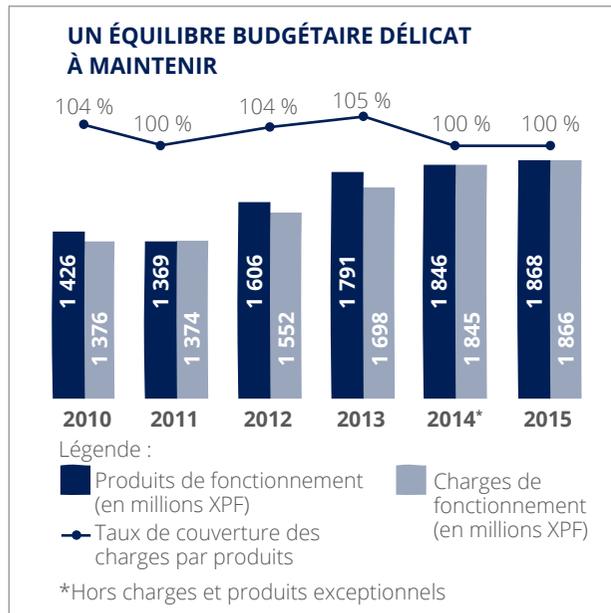
▲ PROGRESSION DES RESSOURCES ALIMENTÉE PAR L'ACTIVITÉ FORMATION ET LE NIVEAU DE LA COMMANDE PUBLIQUE EN PROVINCE NORD

Hors produits exceptionnels les produits de fonctionnement ressortent en hausse de **1,26 %** par rapport à 2014 et atteignent **1 868 millions XPF** (15 654 K€).
Les ressources propres représentent 62 % des produits de fonctionnement. Dans la continuité des années précédentes, la CCI-NC reste parmi les plus performantes du réseau national des CCI.

- ▲ La production vendue progresse de **13,7 %** et représente **47 %** des produits de fonctionnement et **76 %** des ressources propres.
- ▲ Les centimes additionnels bruts s'élèvent à **580 millions XPF** (4 860 K€) avant déduction des frais de recouvrement de **4 %**.

▲ ÉVOLUTION DES CHARGES EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ

Elles atteignent **1 866 millions XPF** (15 637 K€), en diminution de **5,3 %** par rapport à 2014 et en retrait 3,5 % par rapport aux prévisions.



TONTOUTA : UNE REPRISE CONFIRMÉE DE LA HAUSSE DU TRAFIC PASSAGER

- ▲ En 2015, le trafic passager a connu une hausse de **3,7 %**, ce qui a confirmé son regain d'activité après deux années de recul (2012 et 2013) et une timide reprise en 2014.
- ▲ Le résultat de fonctionnement ressort en perte de **101 millions XPF** (846 K€). Ce résultat prend en compte des charges d'amortissements et de provisions prévues au contrat de concession pour un montant total de **810 millions XPF** (6 788 K€).
- ▲ La capacité d'autofinancement progresse et atteint **629 millions XPF** (5 271 K€).
- ▲ Le niveau des investissements est de nouveau plus normatif avec **194 millions XPF** (1 626 K€).
- ▲ Le résultat budgétaire de l'exercice 2015 est excédentaire de **261 millions XPF** (2 187 K€), compte tenu notamment de subventions d'investissement d'un montant total de **165 millions XPF** (1 383 K€).

▲ PROGRESSION DES RESSOURCES ÉTROITEMENT LIÉE À L'ÉVOLUTION DU TRAFIC PASSAGER

- ▲ La production vendue progresse de **10,6 %** par rapport à 2014. En 2015, la production vendue représente **57 %** des produits de fonctionnement.
- ▲ Les subventions d'exploitation correspondant au financement des missions de sûreté et de sécurité sur la plate-forme s'élèvent à **1 051 millions XPF** (8 807 K€) soit une diminution de 80 millions XPF. Elles représentent **35 %** des produits de fonctionnement.

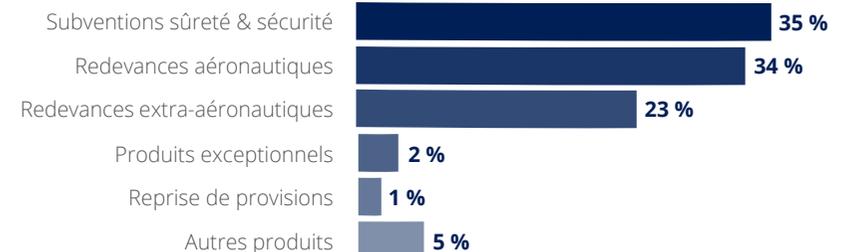
Au total, les produits de fonctionnement ressortent en baisse de **6,6 %** (soit - 214 millions, - 1 793 K€) par rapport à 2014 ; ils s'établissent **3 029 millions XPF** (25 383 K€), et sont supérieurs aux prévisions.

▲ L'ÉVOLUTION DES CHARGES EN LIEN AVEC L'OPTIMISATION DES NOUVELLES INFRASTRUCTURES ET L'ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE SÛRETÉ

Les charges de fonctionnement atteignent **3 131 millions XPF** (26 238 K€), soit une diminution de **7,5 %** par rapport à 2014.

Elles intègrent notamment les postes de charges d'amortissements et de provisions prévus au contrat de concession qui représentent **26 %** des charges de fonctionnement.

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT



CCI Koumac

CCI Pont-Blanc, Koné

CCI Poindimié

CCI Bourail

Aéroport international
de Nouméa-La Tontouta

CCI Nouméa

Aéroport de Magenta

La Case de
l'entreprise

Aéroport de
l'Île des Pins

**Chambre de commerce et d'industrie
de Nouvelle-Calédonie**

15 rue de Verdun

BP M3 98849 Nouméa Cedex

Nouvelle-Calédonie

Tél. (687) 24 31 00 - Fax (687) 24 31 31

E-mail : cci@cci.nc - www.cci.nc

CCI Nouméa et
aéroport international
de Nouméa-La Tontouta

